



- LE RÉSEAU DES CFPPA DES PAYS DE LA LOIRE -

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE

Formation 100% à distance pour maîtriser la réglementation et les enjeux sanitaires liés à la production, la mise en circulation et l'achat de produits végétaux

le passeport phytosanitaire, pourquoi ?

Le passeport phytosanitaire est une **mesure de sécurité sanitaire** essentielle pour prévenir l'établissement et la propagation d'**organismes nuisibles réglementés**. Il garantit que les végétaux qui circulent au sein de l'UE sont exempts de risques phytosanitaires et ne présentent pas une menace pour l'agriculture, l'environnement ou la santé publique.

Vous êtes opérateurs professionnels et donc responsables de la surveillance phytosanitaire (*Règlements UE 2016/2031 et 2019/2072*). À ce titre, vous pouvez faire l'objet de contrôle par les services de l'Etat. Cette formation permet de vous accompagner pour répondre au mieux à vos obligations.

Pour qui ?

Les **producteurs**, les **distributeurs** et les **aménageurs** doivent utiliser des végétaux avec le **passeport phytosanitaire**. Certains doivent aussi **délivrer des passeports phytosanitaires**. Dans les deux situations, ils sont au cœur du système de sécurité sanitaire européen. Ils ont donc des obligations à connaître.

Sont concernés par cette formation :

- les agriculteurs, horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, producteurs de semences certifiées, collectivités ayant une unité de production,
- grossistes, importateurs/exportateurs, jardineries, fleuristes, paysagistes, reboiseurs, ONF...



Modalités pratiques et inscription

Contactez les centres suivants :

- **CFPPA Nantes Terre Atlantique**

- Contact : Claire DALLET
- cfppa@nantes-terre-atlantique.fr
- 02 40 94 26 66

- **CFPPA La Germinière**

- Contact : Laure PROVENCE
- cfppa.rouillon@educagri.fr
- 02 43 47 07 54



Durée et modalités de formation

- Formation à distance mobilisable toute l'année et à votre rythme
- 6h de formation en ligne + 1h d'accompagnement préalable et assistance téléphonique mobilisable tout au long du parcours
- Attestation de formation délivrée par le CFPPA



Modalités et moyens pédagogiques

- Formation en ligne sur notre plateforme e-learning
- Parcours interactif avec alternance d'apports théoriques et d'activités ancrées dans votre réalité professionnelle
- Quiz de vérification des acquis en fin de parcours

Objectifs

- Connaître les Organismes Nuisibles Réglementés
- Savoir réagir en cas de suspicion, qui contacter ?
- Connaître les marchandises concernées par le passeport phytosanitaire
- Différencier le passeport phytosanitaire standard et le passeport phytosanitaire Zone Protégée
- Identifier les obligations d'un opérateur professionnel
- Connaître les consignes de format et d'apposition du passeport phytosanitaire
- Connaître les démarches pour obtenir l'autorisation à délivrer des passeports phytosanitaires

Pré-requis

Aucun pré-requis

Financement

182€ la formation par personne
Prise en charge éventuelle par votre OPCO

Accessibilité handicap

Notre plateforme propose des options d'accessibilité pour offrir des conditions de suivi optimales à chaque apprenant

Au programme :

• Principes & réglementation

Le contexte : mouvements de végétaux, assurer une traçabilité et sécurité sanitaire

• Organismes Nuisibles Réglementés (ONR)

- Les différentes catégories d'ONR
- Identifier un ONR et savoir réagir

• Marchandises concernées

- Les végétaux destinés à la plantation, les semences certifiées, certains bois non traités, des agrumes avec feuilles, pollens... et les exemptions
- Les zones protégées

• Opérateurs professionnels & situations concernées

- Qu'est-ce qu'un opérateur professionnel ?
- Les obligations des opérateurs professionnels

• Passeport phytosanitaire : contenu, démarches & obtention

- L'étiquette : son format, les exigences et lieu d'apposition
- La délivrance du passeport phytosanitaire : les autorités compétentes, les contrôles, les démarches et téléprocédures

Nos autres prestations

• Formations qualifiantes ou diplômantes

accessibles sous forme de parcours individualisés (blocs de compétences, modules)

• Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

• Évaluation et reconnaissance des compétences

• Formations des **tuteurs** en entreprise ou de **formateurs internes**

• Prestations d'ingénierie de formation :

- parcours de formation pour l'intégration de nouveaux salariés,
- accompagnement à la mise en place d'Actions de Formation En Situation de Travail (AFEST),
- appui à la construction du Plan de développement des compétences

Nos atouts

Le Réseau des CFPPA Pays de la Loire - Génération Grand'R - Un réseau de proximité



Des équipes de professionnels expérimentés



Un accompagnement humain disponible pour garantir le bon déroulement de votre formation



Une formation interactive à suivre à votre rythme

Vos Contacts en Pays de la Loire



01

CFPPA AgroCampus La Germinière

La Germinière
72700 Rouillon
Tél : 02 43 47 07 54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr
Contact : Laure Provence

02

CFPPA Nantes Terre Atlantique

5 rue de la Syonnière - CS 60117
44817 Saint-Herblain
Tél : 02 40 94 26 66
cfppa@nantes-terre-atlantique.fr
www.nantes-terre-atlantique.fr
Contact : Claire Dallet



generation-grand-r.fr

✉ contact@génération-grand-r.fr

